

COVID 19

Numéros et adresses utiles pour les entreprises

UD DIRECCTE :

- Activité partielle : centre-ut41.activite-partielle@direccte.gouv.fr | 02- 54-55-85-72 / 02-54-55-85-61
- Accompagner les entreprises de la région Centre-Val de Loire : centre.continueiteeco@direccte.gouv.fr
- Mise à jour en temps réel les actualités : <http://centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr/>

Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) :

espaceconseil@cma-41.fr

Chambre de commerce et d'industrie (CCI) :

contactcoronavirus@loir-et-cher.cci.fr

Chambre d'agriculture :

cellule-covid-chambre@loir-et-cher.chambagri.fr / 02.54.78.75.75

Banque de France :

TPE41@BANQUE-FRANCE.FR / 0800 08 32 08 ou 02 54 55 44 02

URSSAF :

- Pour les *employeurs ou profession libérale* : Connectez-vous à votre espace en ligne sur urssaf.fr et adressez un message via la rubrique « Une formalité déclarative » > « Déclarer une situation exceptionnelle ». Par téléphone : Au **39 57**.
- Pour les *travailleurs indépendants artisan commerçant* : Contactez votre Urssaf : - Par courriel : Sur secu-independants.fr/Contact, objet « Vos cotisations », motif « Difficultés de paiement ». Par téléphone : Au **36 98**.

DDFIP : Les entreprises impactées par le coronavirus peuvent solliciter des délais de paiement auprès de leur service des impôts des entreprises.

Espace personnel impots.gouv.fr ou **02 54 55 12 30**.